

VOYAGE DES DÉLÉGUÉS A STRASBOURG

Participants : délégués de la 6^è à la 3^è (44 élèves) + 4 accompagnateurs

Dates du séjour : du 18 au 19 février 2019

Déroulé :

Lundi 18 février 2019 :

entre 7 et 8 h : départ gare de l'Est

Trajet en train

Arrivée vers 10h. Trajet à pied

Visite libre du quartier de la « Petite France »

12h : Pique-nique fourni par les parents

Trajet en bus (ligne privée ou transports en commun – à déterminer)

14h - 15h30: Visite de lieu d'Europe (réservé)

Course d'orientation dans le quartier européen « l'Europe à la trace »

16h - 17h30 : Visite du Conseil de l'Europe (réservé)

18h00 : trajet en bus (ligne privée ou transports en commun – en fonction de la distance) jusqu'au lieu d'hébergement, si impossibilité de se rendre à pied.

Hébergement : auberge de jeunesse ou hôtel (chambres à partager pour les élèves + 4 chambres individuelles). Si possible à proximité à pied du quartier européen et du Parlement européen.

1 nuitée

+ dîner

+ petit déjeuner

Mardi 19 février 2019

Trajet en bus ou à pied en fonction de la distance du lieu d'hébergement.

8h30 : visite du Parlement européen (réservé)

10h30 : trajet à pied

11h00 : parc de l'Orangerie

Travail en groupe autour de la citoyenneté européenne (réalisation de vidéos)

12h00 : déjeuner dans un restaurant traditionnel, menu unique « Flammekueche », dans le quartier européen. (pas plus de 25 euros par personne)

A partir de 15h30

retour à la gare de Strasbourg en bus (navette privée)

Retour en train gare de l'Est (Paris)

ou : retour au collège en bus, avec départ du quartier européen.